

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 21 SEPTEMBRE 2022

16 Objet : SYNDICAT EAU 47 – DESIGNATION DES DELEGUES – MISE A JOUR POUR LA COMMUNE DE SAINT-PE SAINT-SIMON

N° Ordre : DE-103-2022

Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président

Nomenclature : 5.3.4. Désignation de représentants -autres

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sos, après convocation du 14 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (40) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baise : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Sébastien CRUSSIERS

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : -

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : -

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (9) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

Lavardac : M. Ludovic BIASOTTO à Mme Isabelle SALIS

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET à M. Serge PERES
Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Serge ARNAUNE à M. Hugues DAVID, M. Frédéric SANCHEZ à M. Nicolas LACOMBE
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Alain LORENZELLI
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE à M. Jacques LAMBERT

Membre absent excusé (2) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID
Lavardac : M. Georges BARBARA

Membre absent non excusé (2) :

Mézin : M. Jean-Michel MANABERA
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Votants : 49

Absents : 13

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 9

- Dont abstention : 0

Le Président rappelle que par délibération n°186-2017 du 20 septembre 2017, Albret Communauté a transféré à Eau47 les compétences « Eau potable » / « Assainissement (collectif et non collectif) », à effet au 1^{er} janvier 2019.

Considérant les règles de représentativité des membres d'Eau47 au sein du Comité syndical, définies par l'article 4.2.2 de ses statuts.

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT,

Vu la délibération DE-099-2020 du 16 juillet 2020 désignant les délégués titulaires et suppléants des 33 communes,

Vu la délibération DE-113-2020 du 09 septembre 2020 modifiant les délégués pour la commune de Bruch,
Vu le courrier reçu le 25 août 2020 avec la délibération 009/2020 du 10 juillet 2020 détaillant les délégués auprès du syndicat EAU 47 pour la commune de Saint-Pé Saint-Simon,

Vu la délibération DE-163-2020 du 16 décembre 2020 modifiant les délégués pour la commune de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-047-2021 du 24 mars 2021 modifiant les délégués pour les communes de Barbaste et de Calignac,

Vu la délibération DE-099-2021 du 10 novembre 2021 modifiant les délégués pour les communes de Le Saumont, Le Nomdieu et Sos.

Vu la délibération DE-104-2021 du 15 décembre 2021 modifiant les délégués pour la commune de Sos.

Vu la délibération DE-074-2022 du 29 juin 2022 modifiant les délégués pour les communes de Réaup-Lisse et Saint Pé Saint Simon.

Considérant la délibération transmise par la mairie de Saint Pé Saint Simon le 06 juillet 2022 concernant la modification des délégués auprès du syndicat EAU 47, à savoir Michel Sabathier en qualité de titulaire

à la place de Jean-Michel Fourteau, et Martine Lazartigue en qualité de suppléante, à la place de Christian Canton.

Il convient donc de procéder à ces mises à jour.

Le Conseil Communautaire
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **De modifier la désignation des délégués pour la commune de Saint-Pé Saint-Simon, comme suit :**

- Titulaire : Michel Sabathier (à la place de Jean-Michel Fourteau),
- Suppléante : Martine Lazartigue (à la place de Christian Canton).

► **D'approuver la liste à jour des 35 délégués (autant de titulaires que suppléants) qui représentent la CDC « Albret Communauté » auprès du syndicat Eau47, selon le détail suivant :**

N°	Commune	Titulaire	Suppléant
1	ANDIRAN	Lionel LABARTHE	Michel SERRANO
2	BARBASTE	Valérie TONIN	Cyril LAZARTIGUES
3	BRUCH	Alain LORENZELLI	Mireille ROSSI
4	BUZET	Jean-Louis MOLINIE	Laurent VIDALE
5	CALIGNAC	Yannick SEMPE	Alban CASSAGNABERE
6	ESPIENS	Serge LARROCHE	Eric LABADIE
7	FEUGAROLLES	Nicolas RAVEL	Claudio CANAPARO
8	FIEUX	Brigitte CERVERA	William DALMAU
9	FRANDESCAS	Paulette LABORDE	Denis SOUILHE
10	FRECHOU (LE)	Pierre REAU	André APPARITIO
11	LAMONTJOIE	Pascal BOUTAN	Gabriel SAINT MEZARD
12	LANNES	Jacques ECHEVERRIA	Gérald OLIVIER
13	LASSERRE	Serge PERES	Vincent BOURDENS
14	LAVARDAC	Ludovic BIASOTTO	Pierre MADER
15	LAVARDAC	Sébastien CRUSSIÈRE	Christelle PRUVOST
16	MEZIN	Pierre DUCOMET	Jacques CHAPOLARD
17	MONCAUT	Francis MALISANI	Josianne SOURBES
18	MONCRABEAU	Isabelle LENSEIGNE	Denis DELFOUR
19	MONTAGNAC SUR AUVIGNON	Jérôme BONNE	Stéphanie TOLOT
20	MONTESQUIEU	William BALDI	Patrick FERRI
21	MONTGAILLARD	Henri de COLOMBEL	Luc ANCELLIN

AR Prefecture

047-200068948-20220921-DE_103_2022-DE
Reçu le 23/09/2022
Publié le 23/09/2022

22	NERAC	Hugues DAVID	Daniel ESSERTEL
23	NERAC	Thierry BOZZELLI	Patrice DUFAU
24	NOMDIEU (LE)	Marie-France VILLES	Jean-Pierre LUSSAGNET
25	POMPIEY	Jean-Pierre SUAREZ	Jean-Claude ANTONIAZZI
26	POUDENAS	Joël CHRETIEN	Pascal DUPRAT
27	RÉAUP-LISSE	Alain LALANNE	Perrine LE RALLE
28	STE MAURE DE PEYRIAC	Patrice JACQUIN	Jean-François GRANDVEAU
29	SAINT PÉ SAINT SIMON	Michel SABATHIER	Martine LAZARTIGUE
30	SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE	Bruno BUISSON	Colette BONNET
31	SAUMONT (LE)	Jean-Louis LALAUDE	Laurent BUILIT
32	SOS	Nicole PREVOT	Patrick TONIN
33	THOUARS-SUR-GARONNE	Jean-Pierre VICINI	Christophe BESSIERES
34	VIANNE	Daniel FRICARD	Patrick CAYROU
35	XAINTRAILLES	Brigitte RIBERA	Michèle AUTIPOUT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alain Lorenzelli".

Publication le : 27 SEP. 2022